



Comment effectuer une journee d essai

Par **sauveur076**, le **09/07/2013** à **12:53**

bonjour actuellement apprentie coiffeuse école + patron mon contrat se termine à la fin de l'été j'ai trouvé un nouvel employeur pour la rentrée mais celui-ci aimerait que je fasse une journée d'essai un samedi mais mon employeur actuel refuse de me donner un samedi..... comment puis-je faire et quel recours ai-je merci cordialement

Par **Gwendjou**, le **09/07/2013** à **15:08**

Bonjour,
Quel âge avez-vous? En tant qu'apprenti vous avez normalement droit à des congés payés, les avez-vous déjà pris? Malheureusement il n'y a aucune disposition légale imposant à votre employeur actuel de vous donner une journée pour effectuer une journée d'essai... Cependant votre futur employeur pourra attendre septembre pour vous faire effectuer celle-ci avant de vous recruter. Il devra néanmoins stipuler l'existence même de cette période et sa durée dans le contrat de travail.
Cordialement

Par **sauveur076**, le **09/07/2013** à **17:19**

bonjour merci pour votre réponse j'ai 17 ans mon employeur actuel me donne mes congés à son bon vouloir depuis 2 ans une semaine par ci un jour par là, voir même des demi-journées mais quand je lui demande un samedi elle refuse car je la cite "nous travaillons le samedi jusqu'à 17h c'est la profession qui veut ça" je vais patienter en espérant que ma nouvelle patronne fasse de même merci pour votre réponse cordialement

Par **Lag0**, le **09/07/2013** à **18:46**

[citation]mon employeur actuel me donne mes congés à son bon vouloir depuis 2 ans une semaine par ci un jour par là, voir même des demi-journées [/citation]
Bonjour,
Vous avez droit à 4 semaines de congé consécutives et il n'y a qu'avec votre accord que ce congé peut être ramené à seulement 2 semaines consécutives. Votre employeur est donc complètement dans l'illégalité.

Par **sauveur076**, le **09/07/2013** à **19:25**

merci mais je crois qu'il n'y a plus rien à faire pour mes congés elle a tout dilapidé au compte gouttes !!!
bonne soirée